VALIDE PAR LE COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE
Le 31 Mars 2010

Destinataires :
Membres du comité directeur de la ligue NPC d'Escrime
(Voir liste des présents)

Objet : Comité directeur du 06 janvier 2010.

Liste des présents :

Nom	Prénom	Présent	Absent excusé	Absent non excusé	Observation
ALAVOINE	Bastien		X		
ALY	Jean Marc		X		
BERTOUT	Antoine		X		
BLOT	Gérard	X			
BONY	Marc	X			
CADOT	Marc				Démissionnaire
CASTANET	Yannick	X			
DAMYLKOW	Flore	X			
DEDEIRE	Franck	X			
DEWASMES	Alain	X			
FAUQUEMBERGUE	Claude		X		
FENAUX	Sylvie		X		
FLAMENT	Didier			X	
MEIRELES (GLASSET)	Fabienne	X			
HANICOTTE	Hervé			X	
HANICOTTE	Olivier	X			
LAMOT	Olivier	X			
MARTIN-BOUYER	Luck	X			
PERDU	Christian	X			
REGNIEZ	Nicolas		X		
ROHARD	Hervé	X			
SKRZYPCZAK	Julien			X	
VERMANDEL	Sébastien	X			
VERMERSCH	Xavier			X	
Participants non élus					
ROBIN	Jean Yves	X			CTS
BOULANGER	Jean Loup	X			CTS
SOURIS	Sébastien	X			Directeur ERFEC
LAURENT	Emilie	X			Directrice Administrative

Correspondance : Maison du Sport, Ligue d'Escrime Nord-Pas de Calais
367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq
Tel : 06.62.34.59.62 / Mail : chtiescrime@free.fr

Début de séance	:	20H00
Fin de séance	:	22H40
Effectif théorique	:	25 membres dont 6 féminines
Membres élus	:	24 dont 3 féminines
Effectif présent	:	12 élus + 4 non élus

==========

Ordre du jour :

1) Validation du PV du 07 Octobre 2009,

2) Point Licences

3) Point financier:
- Bilan en cours de Saison
- Reclassement du Poste de Mlle LAURENT

4) Point Sportif:
- Bilan du CTS
- Bilan du Directeur de l'ERFEC

5) Questions diverses

Compte rendu :

Préambule :

Le président présente les vœux de la ligue aux membres du comité directeur. Dans ses souhaits, il y a le vœu de voir un plus grand nombre de clubs organisateurs d'épreuves que ce soit régionales, de zone ou nationales voire internationales.

La ligue continuera ses actions au profit de tous les clubs et de tous ses licenciés.

1) Validation du compte rendu du 07 octobre 2009 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité des membres présents. La partie corrective du CR du 24 juin 2009 sera ajoutée au CR concerné.

2) Point Licences

Voir fichier joint.

3) Point financier:

- Bilan en cours de Saison

Reprise de la saisie comptable de 2009. La ligue s'est dotée de CIEL compta association qui nous permettra de gérer la totalité des besoins en suivit de comptabilité.

La ligue a reçue le CNDS pour un montant de 45 000 € et le plan sport emploi pour le poste de directeur de l'ERFEC pour un montant de 12 000 €.

En plus de ces subventions, la ligue a mis en œuvre les demandes d'allégement de charges pour ses créations de postes.

- Reclassement du Poste de Mlle LAURENT

Les missions de Mlle Laurent ont évoluées et le bureau propose de reclasser au vu des missions exécutées notre responsable administrative en groupe 4 de la convention collective du sport.

En 2009, la masse salariale était de 24 576 €. Le bureau propose une augmentation net de 120€ du salaire de Mlle Laurent (la convention impose 50€ net en début de groupe 4) L'augmentation entrainera une augmentation de la masse salariale à 28 330€.

Pour : 13 contre : 0 Abstention : 0

Cette mesure sera mise en application à compter du 1er janvier 2010.

4) Point Sportif:

La convention pour les actions sabre est prête. Un appel est fait aux clubs afin qu'ils adheres au projet.

La convention est jointe au présent CR.

5) Questions diverses

Liste des membres du comité directeur :

Une demande a été exposée pour que les clubs d'appartenances soient précisés pour les membres du comité directeur de la ligue. Il est précisé que les membres du comité directeur ne sont pas élus pour représenter leur club mais pour représenter l'ensemble des licenciés de la ligue et l'ensemble des clubs de la ligue.

Il est proposé que cette liste n'apparaisse pas sur les CR de réunion mais sur le site de la ligue avec l'ensemble des CR sur une liste à part et non reliée à un quelconque CR.

Pour : 16 contre : 0 Abstention : 0

Licence dirigeant et organisation d'épreuves :

Dans le cadre de l'organisation de rencontre dans la ligue, que ce soit des épreuves au calendrier régional, de zone ou national, la ligue propose de ne pas facturer la part ligue pour l'achat de licences dirigeant pour les médecins qui prendront en charge la couverture des épreuves citées précédemment.

Conditions :

- couverture des médecins,
- licence dirigeant obligatoirement,
- Etre club organisateur de rencontres inscrites au calendrier (ligue, zone ou national),

Fin du comité directeur

Prochaine réunion le 31 mars 2010